

Intempéries : le point du Conseil départemental ce mardi 27 juin



Intempéries : le point du Conseil départemental ce mardi 27 juin

3 routes départementales sont toujours fermées à la circulation. Des espaces verts sont également interdits d'accès.

ROUTES

Les équipes du service des routes du Conseil départemental sont pleinement mobilisées sur le terrain depuis les premiers orages violents du mardi 20 juin. Au total, 160 points routiers nécessitent toujours des interventions, pour traiter les coulées de boues et chaussées encore inondées, enlever bois et branches de bord de routes et dans les fossés.

3 routes départementales sont toujours fermées :

D136

VIELLA (gros chêne sur chaussée)

D277

CONDOM (chaussée dégradée)

D525

MIRADOUX (Réparation de poteaux Télécom/EDF)

ESPACES NATURELS

Forêt de Réjaumont : en raison des risques présents par la chute d'arbres suite aux intempéries des 20 et 21 juin 2023, toute circulation à l'intérieur du massif forestier de Réjaumont sur les parcelles propriété du Département du Gers est interdite jusqu'à nouvel ordre.

Voie verte : fermée entre Condom et Lagraulet compte tenu de nombreux arbres en travers.

GR65 : fermée de Saint-Antoine à Condom en raison de la présence de boue, arbres et branches.

Un « fil info » a été ouvert dès lors des premières intempéries sur le site du Département, où les Gersoises et les Gersois peuvent retrouver les récentes actualisations – www.gers.fr